

## Sommaire

## BREVE DE LA SEMAINE

[Agriculture](#)

[Commerce](#)

[Concurrence](#)

[Douanes](#)

[Energie](#)

[Entreprises](#)

[Environnement](#)

[Finances](#)

[Justice](#)

[Pêche](#)

[Santé](#)

[Transports](#)

**EU2009.CZ**

Conseil Justice et Affaires intérieures /  
Communiqué de presse (6 avril)

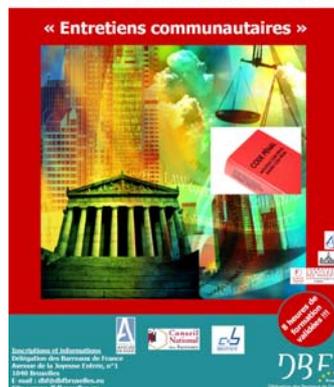
Le Conseil « Justice et Affaires intérieures », présidé par la République tchèque, s'est réuni au Luxembourg, le 6 avril dernier. Les principaux thèmes abordés furent : les conflits de juridiction en matière de procédure pénale / SIS II / Europol / la capacité opérationnelle de SIRENE / l'amélioration du statut des victimes dans les procédures pénales / l'accueil des détenus de Guantanamo / le projet de directive établissant un permis unique autorisant les ressortissants de pays tiers à résider et à travailler sur le territoire d'un Etat membre. Le Conseil devrait bientôt adopter les décisions-cadre contre la traite des êtres humains ([décision-cadre 2002/629/JAI](#)) et l'exploitation sexuelle des enfants et l'incitation à la pornographie ([décision-cadre 2004/68/JAI](#)). (RD/LC)

[Pour plus d'informations](#)

## ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES A BRUXELLES

**Vendredi 24 avril 2009 : Le Droit pénal européen**

DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE  
**LE DROIT PENAL EUROPEEN**  
Bruxelles - Vendredi 24 avril 2009



**DERNIERES  
INSCRIPTIONS**

**8 HEURES DE FORMATION  
VALIDEES**

[Appels d'offres](#)

[Nos manifestations](#)

[Autres manifestations](#)

[Programme](#)

\* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain *Observateur de Bruxelles*

## AGRICULTURE

### Dénominations de produits agricoles / Nouveaux enregistrements (7 avril)

La Commission européenne a ajouté, le 7 avril dernier, quatre dénominations de produits agricoles et alimentaires à la liste des appellations d'origine protégées (AOP) et indications géographiques protégées (IGP). Il s'agit des poissons espagnols « Melva de Andalucia » (IGP) et « Caballa de Andalucia » (IGP), des biscuits portugais « Ovos Molos de Aveiro » (IGP) et de la châtaigne italienne « Castagna di Vallerano » (AOP). Les quatre dénominations s'ajoutent à la liste d'environ 800 produits déjà protégés en vertu de la législation sur la protection des indications géographiques, des appellations d'origine et des spécialités traditionnelles. (RD)

[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## COMMERCE

### Antidumping / Chine / Fonte / Règlement (6 avril)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 6 avril dernier, le [règlement 282/2009/CE](#) instituant un droit antidumping définitif sur les importations de certaines pièces en fonte en provenance de Chine. Il modifie le [règlement 1212/2005/CE](#). (LC)

### Antidumping / Inde / Acier / Règlement (6 avril)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 6 avril dernier, le [règlement 283/2009/CE](#), modifiant le [règlement 1858/2005/CE](#), qui impose un droit antidumping définitif sur les importations de câbles en acier en provenance d'Inde. (LC)

### Feu vert à des taxes antidumping / Chine (7 avril)

Les Etats membres ont donné leur feu vert, le 7 avril dernier, à la mise en place de taxes antidumping définitives contre les importations de bougies et cierges fabriqués en Chine. Ces taxes seront fixées entreprise par entreprise. Le mécanisme doit entrer en vigueur le 15 mai prochain et pour une durée de cinq ans. 90% des bougies importées dans l'Union européenne proviennent de Chine et représentent à elles seules 34% du marché européen. (LC)

[Haut de page](#)

## CONCURRENCE

### Abus de position dominante / Visa / CMI / Communication des griefs (6 avril)

La Commission européenne a confirmé, le 6 avril dernier, avoir adressé une communication des griefs à la société Visa, vendredi 3 avril. La Commission estime que les commissions multilatérales d'interchange (CMI), fixées directement par Visa, constituent une pratique commerciale anticoncurrentielle. Ces commissions sont payées par la banque du commerçant à celle de l'acheteur lors de chaque paiement par une carte du réseau Visa, pour les opérations transfrontalières, mais aussi pour les opérations nationales dans neuf Etats membres de l'Union européenne. Si les CMI ne sont pas illégales en elles-mêmes, le système du réseau Visa est accusé de nuire à la compétitivité entre les banques, de gonfler le coût de l'acceptation des cartes de crédit par les commerçants et finalement, d'augmenter les prix pour tous les consommateurs. Cette communication constitue la première étape d'une procédure d'infraction aux règles communautaires de concurrence. (RD)

### Aides d'Etat / Accès au financement / Cadre temporaire / Publication (7 avril)

La [communication](#) de la Commission européenne relative à un cadre communautaire temporaire pour les aides d'Etat destinées à favoriser l'accès au financement dans le contexte de la crise économique et financière actuelle a fait l'objet d'une nouvelle publication, le 7 avril dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. A cette nouvelle version est annexé, sous forme de tableau, un cadre temporaire des primes « refuge » en points de base, que ne contenait pas la [communication](#) publiée le 22 janvier dernier (cf. *L'Europe en Bref*, [n°512](#)). (EK)

### **Aides d'Etat / France / Réforme portuaire / Enquête approfondie / Ouverture (8 avril)**

La Commission européenne a ouvert, le 8 avril dernier, une enquête approfondie afin de vérifier la compatibilité des mesures prévues par la France dans le cadre de sa réforme portuaire avec les règles communautaires en matière d'aides d'Etat. L'objectif de la réforme est d'améliorer les performances et la compétitivité des ports français. Les missions des ports autonomes vont être ainsi redéfinies et leur gouvernance modernisée. A ce stade de l'enquête, la Commission estime que le projet de transfert des activités de manutention portuaire vers des opérateurs privés ainsi que le dispositif fiscal applicable aux équipements transférés pourraient contenir des aides d'Etat incompatibles. (RD)

### **Aides d'Etat / Services publics de radiodiffusion / Consultation (8 avril)**

La Commission européenne a lancé, le 8 avril dernier, une [consultation publique](#) concernant les règles révisées relatives au financement par l'Etat des services publics de radiodiffusion. A la suite d'une première consultation dans ce domaine (cf. *L'Europe en Bref* n° [504](#)), la Commission européenne souhaite interroger de nouveau les parties intéressées sur certains points particuliers dont notamment les principes de la neutralité technologique, de l'indépendance éditoriale, et de la transparence quant à la détention de provisions par les services publics. Les parties intéressées peuvent présenter leurs observations jusqu'au 8 mai 2009. (CV)

### **Aides d'Etat / Tableau de bord / Edition spéciale « crise économique » / Publication (8 avril)**

La Commission européenne a publié, le 8 avril dernier, une édition spéciale du [tableau de bord des aides d'Etat](#) qui porte sur les mesures prises par les Etats membres pour lutter contre la crise financière et économique. Le montant total des aides aux établissements financiers s'élève à environ 3 000 milliards d'euros. Cela couvre les systèmes de garantie, les plans de recapitalisation, et les mesures ad hoc de sauvetage et de restructuration. La Commission a adopté trois communications spécifiques au secteur financier depuis octobre 2008 pour répondre à la crise : [communication concernant le secteur bancaire](#) du 13 octobre 2008, [communication sur la recapitalisation](#) du 5 décembre 2008, [communication sur les actifs dépréciés](#) du 25 février 2009. (LC)

[Haut de page](#)

## **DOUANES**

### **Déclaration sommaire électronique / Période transitoire / Règlement / Adoption (2 avril)**

La Commission européenne a adopté, le 2 avril dernier, le [règlement 273/2009/CE](#), fixant certaines dispositions d'application du [règlement 2913/92/CEE établissant le code des douanes communautaire](#). Le [règlement 1875/2006/CE](#) avait introduit dans ce code l'obligation pour les opérateurs économiques de déposer, par voie électronique, une déclaration sommaire d'entrée ou de sortie, auprès des autorités douanières, afin que celles-ci puissent procéder à une analyse des risques. Cette obligation devait s'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Face à la complexité des procédures et le retard pris dans leur application, la Commission a introduit une période de transition : du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 31 décembre 2010, cette déclaration sommaire par voie électronique ne sera que facultative. (LC)

[Haut de page](#)

## **ENERGIE**

### **Equipements d'alimentation électrique / Nouvelles normes / Règlement (6 avril)**

La Commission européenne a adopté, le 6 avril dernier, un règlement établissant de nouvelles normes d'efficacité énergétique applicables aux équipements d'alimentation électrique externe (téléphones sans fil, ordinateurs portables, modem et autres appareils électroménagers), qui entreront en vigueur en 2010 et 2011. L'objectif de cette réglementation est de réduire les pertes d'électricité de ces équipements, qui dégagent de la chaleur lors de leur connexion. Par an, ces normes devraient permettre de réduire de 30% par an de la consommation d'énergie dans l'Union Européenne. RD)

[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## **ENTREPRISES**

### **PME / Secteur de l'édition / Innovation / Obstacles / Consultation publique (2 avril)**

La Commission européenne a lancé, le 2 avril dernier, une consultation publique, sur les activités, la situation financière et les innovations des petites et moyennes entreprises du secteur de l'édition (livres, journaux et magazines) ainsi que les obstacles auxquels elles sont confrontées dans ces domaines. Cette consultation aidera la Commission à s'informer de la réaction de ces PME aux évolutions liées au contexte

commercial et technologique ainsi qu'à déterminer les mesures qui pourraient être adoptées par l'Union européenne et les Etats membres, afin de mieux les aider à tirer avantage du marché unique. La date limite pour répondre à cette consultation est fixée au 2 juin 2009. (EK)

[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## ENVIRONNEMENT

### Réchauffement climatique / Paquet législatif « énergie/climat » / Adoption (6 avril)

Le Conseil de l'Union européenne a formellement adopté, le 6 avril dernier, les six textes législatifs constituant le paquet « énergie/climat », afin de lutter contre le réchauffement climatique et de favoriser les énergies renouvelables. Ce paquet inclut les actes législatifs suivants : une directive promouvant l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables / une directive établissant un système révisé d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre / une décision relative à la répartition de l'effort visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans toute une série d'activités, y compris les transports, l'agriculture et le logement / un règlement limitant les émissions de CO<sub>2</sub> des voitures particulières / une directive visant à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à des normes environnementales pour les carburants / une directive établissant un cadre réglementaire relatif au stockage géologique du dioxyde de carbone. (RD)

[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## FINANCES

### Transactions commerciales / Retard de paiement / Directive / Proposition (8 avril)

La Commission européenne a adopté, le 8 avril dernier, une [proposition de directive](#) concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales. Partant du constat qu'un nombre significatif de retards de paiement persiste en matière de transactions commerciales entre entreprises ou entre des entreprises et les pouvoirs publics dans l'Union européenne, la Commission propose de modifier sensiblement la [directive 2000/35/CE](#) actuellement en vigueur dans ce domaine. Cette révision, qui répond à un engagement pris dans le cadre du Small Business Act, concerne en particulier les pouvoirs publics. Ces derniers seraient, entre autres mesures, tenus d'acquitter leurs factures dans un délai de trente jours. (CV)

[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

### Conflits de compétence / Procédures pénales / Décision-cadre / Projet (6 avril)

Les ministres européens de la Justice ont approuvé, le 6 avril dernier, un projet de décision-cadre destiné à régler les « conflits de juridictions » et les procédures parallèles dans différents Etats membres, en matière de procès pénal. Le projet prévoit des mécanismes d'information mutuelle entre les Etats pour lutter contre la double incrimination et des mécanismes de coopération entre les autorités judiciaires saisies de la même affaire pour désigner laquelle tranchera le litige. Eurojust pourra donner son avis si ces juridictions ne parviennent pas à un accord. (LC)

[Haut de page](#)

## PECHE

### Thon rouge / Plan de reconstitution / Adoption (6 avril)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 6 avril dernier, le règlement sur le plan révisé de reconstitution des stocks de thon rouge en Méditerranée et Atlantique Est (*cf. L'Europe en Bref n° 517*). Ce règlement transpose en droit communautaire les décisions prises fin 2008 par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Il prévoit notamment le gel immédiat des capacités de pêche de la flotte européenne, avant de mettre en place des mesures de réduction de ces capacités. (LC)

[Haut de page](#)



## Denrées alimentaires / Système TRACES / Plateforme explicative / Lancement (1<sup>er</sup> avril)

Le système TRACES (Trade control and expert system) a fêté, le 1<sup>er</sup> avril dernier, ses cinq ans, avec le lancement d'une nouvelle plateforme explicative grand public. Cette plateforme électronique sert à assurer un suivi des animaux d'élevage déplacés au sein de l'Union européenne ainsi que des produits d'origine animale. Etendue aux produits de la mer, elle se développe progressivement dans le domaine des produits végétaux. Selon la Commission européenne, quelques 15 000 utilisateurs s'y connectent régulièrement. Le système joue aussi désormais un rôle important pour l'importation dans la Communauté de produits de plus en plus variés. (RD)

[Pour plus d'informations](#)

## Médicaments / Fixation des prix par les Etats membres / Arrêt de la Cour (2 avril)\*



La Cour de justice des Communautés européennes a jugé, le 2 avril dernier, que les Etats membres pouvaient réduire les prix des médicaments (*A. Menarini Industrie Farmaceutiche Riunite Srl e.a. / Ministero della salute et Agenzia Italiana del Farmaco, aff. C-352/07*). Les Etats, en se basant sur des estimations de dépenses, peuvent aménager leurs systèmes de sécurité sociale et réguler la consommation des produits pharmaceutiques afin d'assurer l'équilibre financier de leurs régimes sociaux, en fixant, notamment, le niveau des prix des médicaments, plusieurs fois par an et sur plusieurs années. (LC)

[Haut de page](#)

## TRANSPORTS

### Compagnies aériennes / Liste noire / Mise à jour (8 avril)

La Commission européenne a mis à jour, le 8 avril dernier, la [liste des compagnies aériennes interdites](#) d'accès à l'espace européen aérien. La Commission a ajouté de nouvelles compagnies sur cette liste, en posant une interdiction d'exploitation à six compagnies aériennes du Kazakhstan, à une compagnie aérienne certifiée en Thaïlande, à un transporteur ukrainien supplémentaire, ainsi qu'à tous les transporteurs certifiés au Bénin. (CV)

[Haut de page](#)

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

#### **Roumanie / Bucarest / Services juridiques (9 avril)**

La Compania Nationala de Autostrazi si Drumuri Nationale SA (Roumanie) a publié, le 9 avril dernier, un avis de marché ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2009/S 69-100303, JOUE S 69, du 9 avril 2009*). La langue de travail est le roumain. **La date limite de réception des offres est fixée au 5 mai 2009 (08h30).** (RD)

#### **Russie / Moscou / Exécution des jugements et efficacité de la justice (1<sup>er</sup> avril)**

La Commission européenne a publié, le 1<sup>er</sup> avril dernier, un avis de marché ayant pour objet de contribuer au renforcement de l'état de droit en Russie, par le biais d'un traitement plus efficace des cas et d'une exécution plus fiable des jugements (*réf. 2009/S 63-089660, JOUE S 63, du 1<sup>er</sup> avril 2009*). Le projet portera aussi sur l'intégration de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme et de celle des Etats membres de l'Union européenne, ce qui contribuera au renforcement de la qualité et de l'efficacité de la justice en Russie. La langue de travail est l'anglais. **La date limite de réception des offres est fixée au 28 avril 2009 (16h00).** (RD)

[Haut de page](#)

## NOS MANIFESTATIONS

### Entretiens communautaires

Vendredi 12 juin 2009

Droit européen de  
l'environnement



### Entretiens communautaires

Vendredi 2 octobre 2009

Droit européen de la  
consommation



### Entretiens communautaires

Vendredi 20 novembre 2009

Droit communautaire de la  
concurrence



[Programme provisoire en ligne](#)

## AUTRES MANIFESTATIONS



### 13<sup>ème</sup> Séminaire Franco-Allemand Francfort les 24 et 25 avril 2009

« La compétition des formes de sociétés en Europe  
Quelles sont, entre la France et l'Allemagne, les plus attractives ? »

[Programme en ligne](#)  
[Bulletin d'inscription](#)

### 10<sup>ème</sup> Conférence Internationale Biennale de l'IFCAI Tunis les 28 et 29 mai 2009

Questions d'Actualité de l'Arbitrage International

[Programme en ligne](#)  
[Bulletin d'inscription](#)

## Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu).

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein ([bruessel@anwaltverein.de](mailto:bruessel@anwaltverein.de)) et du Consejo General de la Abogacía española ([bruselas@cgae.es](mailto:bruselas@cgae.es)).

### Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Géraldine **CAVAILLÉ** et Charlotte **VARIN**, Avocates au Barreau de Paris, Emmanuel **KATRAKIS**, Juriste, Romain **DARRIERE**, Elève-avocat, et Lucie **CREYSSELS**, Stagiaire.

### Conception :

Valérie **HAUPERT**



## S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (80 euros HTVA) :

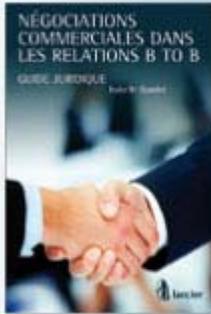
<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

**L'Observateur de Bruxelles n°75 est paru :**

**Dossier spécial : « Le droit européen des sociétés »**

**Contactez-nous !**

**Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))**



# Votre guide juridique des négociations commerciales B to B

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES  
DANS LES RELATIONS B TO B  
GUIDE JURIDIQUE



DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 521 – 09/04/2009  
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu) – [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)